



**61ème Session Ordinaire de l'Assemblée générale
des Nations Unies**

ALLOCUTION

DE

Son Excellence

Monsieur Didjob DIVUNGI DI NDINGE

Vice-Président de la République Gabonaise

Représentant

Son Excellence

El Hadj Omar BONGO ONDIMBA

Président de la République, Chef de l'Etat

**A l'occasion de la Réunion de haut niveau consacrée à
l'examen global approfondi à mi-parcours de la mise en
oeuvre du Programme d'action en faveur des Pays les
Moins Avancés pour la Décennie 2001-2010**

..*..*..*..*..*..*

New York, le 18 Septembre 2006

Vérifier à l'audition

Madame la Présidente de l'Assemblée Générale,

**Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs
d'Etat et de Gouvernement,**

Monsieur le Secrétaire Général,

Excellences Mesdames, Messieurs

C'est pour moi, un grand honneur et un réel plaisir de prendre la parole devant cette auguste assemblée, à l'occasion de cette réunion de haut niveau consacrée à l'évaluation à mi-parcours du Programme d'action pour la décennie 2001-2010, en faveur des Pays les Moins Avancés.

Mais avant de poursuivre mon propos, je voudrais Madame la Présidente encore une fois, au nom de Son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA, Président de la République gabonaise, vous féliciter pour votre brillante élection à la Présidence de cette 61ème Session de l'Assemblée Générale.

Et je saisis également cette occasion pour rendre un hommage mérité à Monsieur le Secrétaire Général, Koffi ANNAN, et lui dire toute notre estime pour son action déterminée.

Madame la Présidente,

L'adoption des objectifs du millénaire pour le développement, tirés de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies est une étape dans l'histoire de notre Organisation.

Pour la première fois , nous nous sommes engagés à nous attaquer, sur tous les fronts, aux problèmes de la paix, du développement et des droits de l'homme. Ces objectifs ont galvanisé comme jamais auparavant, les bonnes volontés qui se soucient de répondre aux besoins des hommes, des femmes et des enfants, les plus pauvres de la planète.

En effet, la nécessité impérieuse de lutter contre la pauvreté dans le monde, ainsi que les possibilités offertes par les Objectifs du Millénaire pour le Développement sont devenues un réel motif de ralliement pour un partenariat au niveau mondial et la pierre angulaire des stratégies de développement aux niveaux international et régional.

Nous avons tous convenu de priorités communes dans le but de trouver des solutions aux multiples aspects de l'extrême pauvreté, à savoir, la faim, le chômage, la maladie, le logement précaire, les inégalités entre les sexes et la dégradation de l'environnement.

Les gouvernements des pays développés et des pays en développement ont prit l'engagement de fournir les ressources nécessaires et de mettre en oeuvre les politiques appropriées en vue de la réalisation de ces Objectifs. Le huitième Objectif du Millénaire pour le

Développement se réfère aux Pays les Moins Avancés ce qui a donné lieu à la Déclaration et au Programme d'action pour la décennie 2001-2010 de Bruxelles qui traite des besoins spécifiques de ces pays.

Cette Déclaration fixe les principes d'intégration des Pays les Moins Avancés dans l'économie mondiale tout en définissant respect des droits de l'homme, à la démocratie, à l'Etat de droit, à la bonne gouvernance, à l'égalité des sexes, à l'emploi et au renforcement des capacités.

Madame la Présidente,

Depuis Mai 2001, date de l'élaboration de la Déclaration de Bruxelles, des progrès ont certes été réalisés par certains pays ou certaines régions.

Mais dans la plupart des Pays les Moins Avancés:

- Des millions de personnes sombrent dans la misère (en Afrique subsaharienne notamment) ;
- Les populations du monde en développement dans leur large majorité sont toujours dépourvues d'équipements sanitaires de base;

- Moins de deux tiers des enfants vont à l'école primaire;
- Les femmes sont loin d'atteindre l'égalité de représentation dans les instances les plus élevées des Etats;
- Un million d'enfants de moins de 5 ans meurent tous les ans de maladies que l'on aurait pu soigner;
- La procréation reste particulièrement risquée et elle est à l'origine d'une forte mortalité maternelle;
- La lutte contre les fléaux tels que le SIDA, le paludisme ou la tuberculose épuise les économies nationales.

L'Afrique Subsaharienne, qui regroupe le plus grand nombre de Pays les Moins Avancés, reste l'épicentre de ce sombre tableau, on y observe en général un retard assez marqué dans la réalisation de la plupart des Objectifs du Millénaire.

L'Asie apparaît certes comme la région du monde où les progrès sont les plus rapides. Mais, des centaines

de millions de personnes restent plongées dans l'extrême pauvreté et, dans les pays où la croissance est la plus rapide, certains des objectifs non monétaires ne sont pas encore atteints.

D'autres régions du monde obtiennent des résultats contrastés, notamment l'Amérique Latine, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord: les progrès étant faibles ou nuls dans la réalisation de certains des objectifs et des inégalités persistantes sont toujours enregistrées.

Le bilan à mi-parcours des Objectifs du Millénaire a montré que les faiblesses observées souvent à l'intérieur de nos pays, constituent les obstacles majeurs à leur réalisation. En effet, une croissance moyenne de 6% pour les Pays les Moins Avancés n'a pas entraîné de réduction de la pauvreté, celle-ci ayant même augmenté dans la plupart des cas.

Il n'y a pas d'explication valable, partout, de l'échec ou du succès de cette entreprise. Chaque région, chaque pays pour chaque objectif appelle une analyse minutieuse. Néanmoins, on peut pour l'essentiel dégager quatre raisons:

- La mauvaise gouvernance, caractérisée par la corruption, la médiocrité des choix de politique

économique et le non-respect des droits de l'homme dans certaines régions du monde;

- Le piège de la pauvreté, quand l'économie ne permet pas de réaliser les investissements nécessaires;
- La persistance des poches de pauvreté dans certains des pays concernés.
- L'inadéquation ou l'inexistence de politiques dans certains domaines, et qui peuvent avoir un effet considérable sur le bien-être.

Madame la Présidente,

Les pays les Moins Avancés sont déterminés à prendre des mesures appropriées pour le suivi du programme d'action de Bruxelles.

La création de points focaux pour la mise en oeuvre du programme d'action, la mise en place par le Secrétariat Général du Bureau du Haut Représentant des Pays les Moins Avancés, les Pays en Développement sans Littoral, les Pays Insulaires en Développement assureront, à l'évidence, une

meilleure coordination et un meilleur suivi du programme d'action.

Il reste que ces pays ne peuvent atteindre les objectifs de la Déclaration de Bruxelles que grâce à une augmentation massive des investissements publics, au renforcement des capacités, à la mobilisation des ressources nationales et à l'Aide Publique au Développement. Cet effort devra être soutenu jusqu'en 2010 aux niveaux mondial, national et local.

La volonté de la Communauté Internationale semble établie. Les mesures prises récemment par le G8 en Ecosse s'agissant de l'annulation de la dette de quelques pays les plus pauvres, ou les initiatives de certains pays en matière de sources innovantes de financement du développement, nous font croire que la dynamique est amorcée.

Il y a là un devoir de solidarité pour un développement équitable et durable. Il faut surtout éviter de céder à la facilité qui consisterait à dire << on efface la dette, on réduit l'aide publique au développement >>. Il faut au contraire réaffirmer ici, haut et fort le principe d'additionnalité.

Madame la Présidente,

La présence du Gabon, ce matin, pays qui ne figure pas dans la classification des Pays les Moins Avancés, a valeur de solidarité et prouve par ailleurs qu'à bien des égards, nous vivons les mêmes réalités et que nous partageons les mêmes préoccupations.

Je vous remercie pour votre aimable attention.